



ORDRE DU JOUR
Séance régulière
du conseil de ville de Danville
Lundi le 15 octobre 2024

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 INFORMATIONS ET COMITÉS

4 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 4,1 Séance ordinaire du 9 septembre 2024
- 4,2 Séance extraordinaire du 16 septembre 2024

5 ADMINISTRATION ET FINANCES

- 5,1 Adoption de la liste des comptes à payer et des chèques émis au 15 octobre 2024
- 5,2 Octroi de contrat - Services comptables pour la préparation des états financiers 2024-2025-2026
- 5,3 Dépôt des états comparatifs 2023-2024

6 LÉGISLATION

- 6,1 Avis de motion - Règlement 2024-07 régissant le stationnement des véhicules récréatifs sur le territoire de la ville de Danville
- 6,2 Avis de motion - Règlement 2024-08 relatif à la construction et la municipalisation des chemins
- 6,3 Mise à jour - Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail
- 6,4 Avis de motion - Règlement 2024-10 modifiant le règlement numéro 2023-06 afin de modifier les clauses de taxation de l'emprunt
- 6,5 Calendrier des séances 2025

7 RESSOURCES HUMAINES

- 7,1 Embauches au service des travaux publics - opérateurs-journaliers
- 7,2 Fin d'emploi - employé 320043

PÉRIODE DE QUESTIONS

8 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 8,1 Rapport an 3 - Schéma de couverture de risque incendie

9 TRAVAUX PUBLICS

- 9,1 Décompte progressif numéro 1 - Construction du garage municipal
- 9,2 Décompte progressif numéro 2 - Construction du garage municipal
- 9,3 Décompte progressif numéro 1 - Travaux de réfection de la rue Water
- 9,4 Octroi de contrat - Achat d'un réservoir hors-sol pour le carburant diesel
- 9,5 Reddition de compte 2023 – Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES)
- 9,6 Octroi de contrat - Achat de systèmes de levage portatifs
- 9,7 Reddition de compte 2023 – Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien
- 9,8 Entente intermunicipale relative à l'entretien des chemins municipaux entre la Ville de Danville et la Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor
- 9,9 Décompte progressif numéro 10 - Travaux d'infrastructures 2023
- 9,10 Programmation numéro 4 - TECQ 2019-2024
- 9,11 Octroi de contrat - Abrasifs hiver 2024-2025
- 9,12 Octroi de contrat - Sel de déglçage hiver 2024-2025
- 9,13 Décompte progressif numéro 2 - Réfection de la structure de chaussée - Chemin Saint-Félix-de-Kingsey

10 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 10,1 Octroi de contrat - services professionnels relatifs à la mise en œuvre du Plan de protection des sources d'eau potable de la ville de Danville

11 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 11,1 Rapport - Émission des permis pour le mois de septembre 2024
- 11,2 Offre d'achat d'une partie du lot 4 835 225

12 LOISIRS ET CULTURE

- 12,1 Aréna Connie Dion - Tarifs temps de glace
- 12,2 Entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture 2024-2026
- 12,3 Octroi de contrat - Services professionnels pour la préparation et l'animation du forum citoyen 2024

13 DEMANDES D'APPUI ET SUBVENTION

- 13,1 Demande de contribution financière - Place aux jeunes 2024-2025
- 13,2 Demande de partenariat 2024-2025 - Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources (CCES)
- 13,3 Demande d'appui financier - Opération Coup de Cœur 2024

- 13,4 Demande d'appui financier - Bal des finissants de l'école secondaire l'Escale
- 13,5 Demande d'appui financier - École ADS

14 VARIA

Aucun dossier

15 COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

- 15,1 Liste de correspondance

16 ÉVÈNEMENTS À VENIR

- 16,1 L'heure du conte de la bibliothèque (spécial Halloween) - 24 octobre 2024
- 16,2 Festival des oiseaux migrateurs - 26 et 27 octobre 2024
- 16,3 Balade macabre - 2 et 3 novembre 2024

PÉRIODE DE QUESTIONS

17 LEVÉE DE LA SÉANCE

INFORMATION

Régie interne des séances du conseil – informations tirées du règlement 2023-08

ORDRE ET DÉCORUM

Article 20

Le Président du conseil maintient l'ordre et le décorum et décide des questions d'ordre durant les séances du conseil, sauf appel au conseil. Il peut ordonner l'expulsion de toute personne qui trouble l'ordre. Le président peut, s'il le souhaite, désigner tout autre représentant du conseil pour agir à cette fin.

Article 21

Une personne qui assiste à une séance du conseil doit garder le silence et s'abstenir de troubler l'ordre ou le décorum.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Article 32

Les séances du conseil comprennent deux (2) périodes au cours desquelles les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Article 33

Les périodes de questions sont d'une durée maximale de 15 minutes.

Article 34

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- a) S'identifier au préalable;
- b) S'adresser au Président de la session;
- c) Déclarer à qui sa question s'adresse;
- d) Ne poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, le Président de l'assemblée ou tout autre représentant désigné pourra permettre à cette personne de poser une nouvelle question lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait;
- e) S'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou belliqueux.
- f) S'abstenir de manquer de respect ou émettre une opinion non respectueuse envers un membre du personnel ou un élu.

Article 35

Chaque intervenant bénéficie d'une période maximale de 1 minute pour poser une question et une sous-question, après quoi, le Président de la séance peut mettre fin à cette intervention.

Article 36

Le maire ou le conseiller à qui la question a été adressée peut soit y répondre immédiatement, soit y répondre à une assemblée subséquente ou y répondre par écrit.

Article 37

Chaque membre du conseil peut, avec la permission du Président, compléter la réponse donnée.

Article 38

Seules les questions de nature publique seront permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la municipalité.